



# Bulletin Communal

## Kesseldorf

Tél . 03 88 86 57 85

Fax 03 88 86 89 25

Courriel : [mairie@kesseldorf.fr](mailto:mairie@kesseldorf.fr)

Site : [www.kesseldorf.fr](http://www.kesseldorf.fr)

### Maire

CALLEGHER Guy

Permanence

le mardi et vendredi

De 17 h à 18 h

### Adjoints

HEINRICH Gérard

ENGER Rémy

OESTERLE Claude

### Conseillers Municipaux

BAUDAILLIER Bruno

KERN Jean-Marc

KLEIN Christophe

OESTERLE Christophe

RAUCH Michel

ROEHRIG Jean-Pierre

SCHMITTHEISLER Gérard



Mairie fermée du  
23/12/2017  
Au 6/01/2018  
inclus

Permanences du secrétariat

Mardi et vendredi

de 10 h à 12 h

et de 14 h à 18 h

Secrétaire : Fabienne BENOIT

## LE MOT DU MAIRE

*Chères Citoyennes , Chers Citoyens*

*J'ai le plaisir de vous présenter le douzième numéro du bulletin communal pour cette fin d'année 2017, durant laquelle, de nombreux évènements et travaux sont venus pondérer la vie de notre commune.*

*Voici le bilan des principaux travaux de l'année écoulée.*

*L'isolation extérieure et le ravalement de la façade de la salle des fêtes ont été réalisés en septembre. Le plus gros chantier fut celui de l'aménagement des locaux de la mairie avec le déplacement des bureaux d'accueil au rez-de-chaussée. Ainsi, nous sommes en conformité avec les lois concernant l'accueil des personnes handicapées ou à mobilité réduite.*

*Au printemps, nous avons aussi inauguré notre piste cyclable qui est très appréciée par la population de notre village, mais également les cyclistes de passage.*

*En ce qui concerne les projets pour 2018, nous avons l'intention de modifier l'éclairage public en passant à un éclairage LED. Nous continuerons également les travaux à la salle des fêtes avec le carrelage des sanitaires.*

*Pour les travaux d'éclairage public, nous profiterons de la subvention du conseil départemental dont le taux modulé est de 36 % du HT et du fond de concours de 30 % de la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin, soit au total 66 % de subvention pour un montant de travaux HT estimé à environ 55 000 €. Ce montant comprend aussi 26 boîtiers réglementaires pour les branchements de l'éclairage de Noël.*



*Pour finir, je fais le vœu qui nous concerne tous.*

*Je souhaite que notre commune continue d'accueillir le sourire et le bien-être de ses habitants.*

*Avec mon équipe municipale et le personnel, nous vous adressons à vous tous, nos Meilleurs Vœux de Bonheur, de Prospérité et surtout une Bonne Santé pour 2018*

*Bien cordialement*

*Votre Maire Guy Callegher*





***JOYEUX  
ANNIVERSAIRES  
A NOS AÎNES***

*Marie ROOS SCHROEDER née le 3/05/1927— 90 ans*

*Madeleine LOGEL OESTERLE née le 23/04/1928— 89 ans*

*Yvonne OESTERLE AMANN née le 22/05/1928 - 89 ans*

*Mariette BUSCH MEYER née le 21/09/1929— 88 ans*

*Marie LOUX IGEL née le 7/09/1934—83 ans*

*Guy CALLEGHER né le 31/12/1934—83 ans*

*Marie Antoinette HOLDERITH RESCH née le 24/01/1935 — 82 ans*

*Fernande STRASSER SCHROEDER née le 21/06/1935 — 82 ans*

*Laure WEIGEL CALLEGHER née le 11/12/1935 - 82 ans*

*Robert KLETHI né le 20/07/1936 — 81 ans*

*Anselme OESTERLE né le 12/07/1936—81 ans*

*Herbert LESSNERKRAUS né le 21/02/1937—80 ans*

## DECISIONS ET REALISATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'intégralité des délibérations peut être consultée à la mairie

Au 31/12/2017 le budget de la commune présentait un excédent global de 142 086 €, celui du lotissement de 7 883 €

### Taxes communales 2017

- Taxe d'habitation 10,86 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties 8,24 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties 25,28 %
- Cotisation Foncière des Entreprises 12,33 %

### Principaux investissements réalisés en 2017 :

- Isolation et réfection de la façade de la salle des fêtes pour 28 122 € (subvention de l'Etat : 8 068 € et Réserve parlementaire du Sénateur : 4000 € soit au total 12 068 €)
- Travaux pour le transfert des bureaux d'accueil de la mairie au rez-de-chaussée pour 56 491 € (subvention de 11 100 € de l'Etat et 6 000 € de réserve parlementaire du Député, soit au total 17 100 €)
- Mise en place d'un blog sur le site internet pour 1 440 €
- Accessibilité de l'église pour 3 507 € (subvention de l'Etat : 1 169 €)
- Acquisition de stores pour la mairie 1 745 €
- Acquisition d'une climatisation à la mairie pour 5 302 €
- Acquisition de verres pour la salle des fêtes pour 1 976 €
- Divers mobilier pour la mairie pour 1 500 €
- Illuminations de Noël pour 1 002 €
- Reliures d'état civil pour 2 136 €

### Projets 2018 :

- Réfection de la voirie et des trottoirs dans la rue principale et dans la rue du bois par la Communauté des communes de la Plaine du Rhin
- Remplacement de la conduite d'eau principale de la rue du bois par le SDEA
- La commune envisage le remplacement des plateaux des candélabres d'éclairage public dans une optique d'économie d'énergie ainsi que la réfection des sanitaires (carrelages) de la salle des fêtes.

Le 12 octobre dernier, nous a quitté une figure emblématique de Kesseldorf.

Après de longues années de bons et loyaux services et seulement quelques mois après une retraite bien méritée, Jacky nous a quitté .

L'équipe municipale, le personnel et la population se joignent à sa famille en ce moment de deuil et le remercient pour toutes ces années où il s'est occupé de l'entretien de nos espaces verts et pour les multiples services qu'il a rendu à la commune.



**Le Maire,  
le Conseil  
Municipal  
et  
le  
Personnel  
Communal  
vous  
souhaitent  
un JOYEUX  
NOËL  
Et vous  
adressent  
leurs  
Meilleurs  
Voeux  
de  
Bonheur,  
de Santé  
et de  
Réussite  
pour  
l'Année  
2018**

**BIENTÔT 16 ANS !  
RECENSEZ-VOUS EN MAIRIE**



[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)



Dès vos 16 ans, présentez vous à la mairie de votre domicile muni de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile

Une attestation de recensement vous sera délivrée et vous permettra d'être en règle vis à vis du service national et de vos futures démarches administratives

### Si vous avez plus de 16 ans et que vous n'êtes pas recensé :

présentez vous le plus tôt possible à la mairie pour être régularisé, votre inscription sera prise en compte. Pour toutes questions vous pouvez contacter la mairie ou le Bureau du service national de Strasbourg.

( Tél. 03 90 23 37 52)



## Inscription sur les listes électorales avant le 31 décembre 2017

### Liste générale pour les personnes de nationalité française :



Les demandes peuvent être déposées à mairie jusqu'au 31 décembre de l'année en cours. Veuillez vous munir de votre carte d'identité (ou passeport) et d'un justificatif de domicile

L'inscription pour les jeunes de 18 ans est automatique, il leur est pourtant conseillé de vérifier leur inscription à la mairie, des données incomplètes pourraient conduire l'Insee à ne peut pas établir d'avis d'inscription

### Listes pour les ressortissants européens :

Les ressortissants européens peuvent demander leur inscription sur l'une ou les deux listes électorales suivantes, avant le 31 décembre 2017. Les demandes sont à déposer à la mairie, se munir de la carte d'identité (ou passeport) et un justificatif de domicile.

Liste électorale complémentaire pour les élections municipales  
Liste électorale complémentaire pour les élections européennes  
Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie.



**Une permanence exceptionnelle pour l'inscription sur les listes électorales aura lieu à la mairie samedi 30 décembre 2017 de 9 h à 11 h**

# Bienvenue à tous les nouveaux habitants de notre village

## Ramassage des déchets

Des calendriers pour 2018 seront distribués.  
*Les reports des collectes en raison des jours fériés  
de 2018 figurent sur les calendriers*

*Les déchèteries du SMICTOM du Nord du Bas-Rhin  
seront exceptionnellement fermées les samedis  
23 et 30 décembre 2017 toute la journée.*

*Les déchèteries seront ouvertes les 27, 28 et 29  
décembre 2017 de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à  
17 h 00.*

Pour le recyclage des déchets,  
vous trouverez tous  
les renseignements utiles  
dans le journal du SMICTOM  
Ou <http://www.smictom-nord67.com/>

Collecte des  
poubelles  
bleues  
sélectives



Collecte  
des poubelles  
non triées



Veuillez sortir  
la poubelle  
la veille au soir.



## Facturation des ordures ménagères

Régulièrement et tout au long de l'année, pensez à **signaler** à la mairie, **tous les changements dans la situation de vos foyers** (adresses, départs, arrivés). Pour leur exonération, Un justificatif de la situation des étudiants qui occupent un logement pour leurs études (études supérieures uniquement) est à fournir à la mairie (certificat de scolarité et copie du bail...).

Pour la facturation de la redevance des ordures ménagères, la situation des foyers est prise en compte selon les informations disponibles à la mairie. Elle peut être régularisée à tout moment, sur production des pièces.



## ASSOCIATION FONCIERE

La redevance de taxe de remembrement est facturée chaque année au vu de l'état de l'année précédente. En cas de vente ou d'achat de parcelle de terrain, **pensez à le signaler à la mairie** pour que le changement de propriétaire soit pris en compte lors de la nouvelle facturation en 2018.

### Rappel pour la période hivernale.

Le déneigement, le salage et le nettoyage des trottoirs devant son domicile est une obligation pour tout citoyen, sa responsabilité est engagée en cas d'accident.



Un arrêté municipal a été pris en ce sens.

### Compteurs d'eau attention au gel !

Tout abonné et usager de l'eau assure la garde et la surveillance des parties de branchements situées à l'intérieur des propriétés privées, y compris bornes et coffrets de comptage, et doit prendre toute mesure utile pour les préserver du gel.

Eliminer toutes les sources de courant d'air dans le local qui abrite le compteur : calfeutrer toutes les issues. Protéger également la conduite avant (en amont) le compteur: une simple isolation peut s'avérer insuffisante en cas de gel sévère et prolongé.



### ESSAIS DE LA SIRENE



Tous les premiers samedis du mois à midi

Un défibrillateur est à votre disposition, à l'extérieur, sous le préau de la mairie

et un autre à l'intérieur de la salle des fêtes.



## Plan de secours

Un registre pour le recensement des personnes âgées ou handicapées, est ouvert à la mairie dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence départemental en cas de risques exceptionnels (canicule, grand froid, tempête...)

Ce registre permet le repérage, tout au long de l'année, en cas de déclenchement d'un plan d'alerte, des personnes vulnérables, isolées, âgées ou handicapées.

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à la mairie.



## Lutte contre la pollution atmosphérique Certificats « qualité de l'air »

Si vous avez besoin d'un certificat « qualité de l'air » pour votre véhicule, vous pouvez le commander sur internet à l'adresse suivante :

<https://certificat-air.gouv.fr>

Coût 4,18 € payable en ligne



## Cuves de récupération d'eau de pluie



L'opération de fourniture de cuves de récupération d'eau de pluie est en cours sur la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin jusqu'à la fin de l'année 2019. Les prix et les modèles des cuves sont désormais fixés et des visites de contrôle des déconnexions sont effectuées par un agent du SDEA.

		
Cuve 300 L 17,91 € T.T.C	Cuve 650 L 30,48 € T.T.C	Cuve 1 000 L 32,64 € T.T.C

Les cuves et les accessoires proposés sont financés à 80 % par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et seront attribués seulement si vous déconnectez une ou plusieurs descentes de gouttière suivant les exemples de déconnexion ci-dessous (1 déconnexion = 1 cuve).



Les personnes ayant répondu au sondage l'année dernière seront contactées prochainement par M. LEFEVRE du SDEA qui est en charge du contrôle des déconnexions des toitures et de la livraison des cuves. Si vous souhaitez adhérer à l'opération, vous pouvez le contacter au 07 87 22 05 16 ou par mail à l'adresse [thibaut.lefevre@sdea.fr](mailto:thibaut.lefevre@sdea.fr)



## Distribution de friandises à l'occasion de Noël

Les traditionnels sachets de friandises offerts aux enfants à l'occasion de Noël, seront distribués à la mairie le vendredi 22 décembre 2017, à partir de 16 h, à l'arrivée des bus scolaires .

Les enfants et collégiens sont priés de les retirer à la mairie avant 18 h, ou au plus tard le lendemain chez Monsieur le Maire.

Le programme des animations Enfance FDMJC Alsace de janvier et février 2018 est disponible à la mairie et à la Communauté des Communes de la Plaine du Rhin

### DATES A RETENIR pour 2018



Soirée tarte flambée à la salle des fêtes de Kesseldorf  
le 9 juin 2018 à partir de 17 h



Fête des aînés dimanche le 2 décembre 2018

### Les petits bricoleurs de Kesseldorf

Les petits bricoleurs de Kesseldorf (association en cours de création) proposent des ateliers créatifs de travaux manuels à thèmes, tous les 1er et 3ème mercredis de chaque mois.



Ils auront lieu dans l'ancienne salle de classe au fond de la cour de la mairie de 13 h 30 à 15 h, uniquement durant les périodes scolaires.

Ils sont destinés à tous les enfants du village à partir de 3 ans.

Contacts :

Severine DUPONT tél. 06 51 41 16 00 - Virginie JOUAN tél. 06 13 04 56 13  
Pascal LUCZAK tél. 06 48 37 26 53 - Julie LUCZAK tél 06 76 10 84 03



## LA FIBRE OPTIQUE EST ARRIVÉE

### **KESSELDORF** : La fibre optique est là

Les travaux de déploiement de la fibre optique sont terminés à **KESSELDORF**.

Le réseau s'ouvre à la commercialisation le 22 DECEMBRE 2017. Chacun pourra désormais souscrire un abonnement pour bénéficier de débits Internet inégalés.

ROSACE, société en charge de ce réseau fibre optique, organise une réunion publique d'information à l'attention des habitants et des entreprises, pour présenter les modalités pratiques de raccordement de chaque foyer, les avantages de la fibre optique et les offres commerciales le :

**Mercredi 24 Janvier 2018 à 19H00 à la salle des fêtes de KESSELDORF**

Les Fournisseurs d'Accès Internet, qui proposent différentes formules d'abonnement au réseau, seront présents. Retrouvez tous les renseignements pratiques relatifs à ROSACE – La fibre optique en Alsace sur le nouveau site Internet : [www.rosace-fibre.fr](http://www.rosace-fibre.fr) - Grâce à la fibre optique, l'accès au Très Haut Débit devient une réalité.

Avec  
le soutien  
de



Plan France  
**Très Haut Débit**  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## JARDINAGE NATUREL : MARIAGE POUR LE BIEN ET ... POUR LE BIEN !

Plus les espèces semées, repiquées ou plantées sont différentes, plus le jardinier **favorise les équilibres dans l'ensemble de son jardin.**

Les mariages concernent toutes les familles de plantes. Ces affinités dépassent les différences de formes, de cultures ou de couleurs ... comme chez les jardiniers !

### Mariage de protection mutuelle

Les plantes se protègent mutuellement en faisant fuir leurs prédateurs spécifiques comme Panais/Poireau/Carotte, Céleri/Chou,...

Ces mariages sont efficaces à condition que la présence du prédateur soit faible, d'où **l'importance de le faire à la mise en place du potager.**



### Mariage de protection

Les plantes qui émettent de fortes odeurs comme les plantes aromatiques (Thym, Sauge, Origan,...) ou certaines plantes sauvages (Achillée, Tanaisie, ...) sont incontestablement très efficaces pour «troubler» voire faire fuir les insectes prédateurs en quête de nourriture. **Ces plantes sont insectifuges** et non pas insecticides.

D'autres comme les Œillets d'Inde protègent des nématodes. D'autres encore attirent les prédateurs pour devenir **des gardes manger pour nos auxiliaires** qui sont ainsi présents dans le jardin (pour attirer les pucerons: Sureau pour les arbres fruitiers, Capucine, Ortie ou Bouillon blanc pour les légumes).

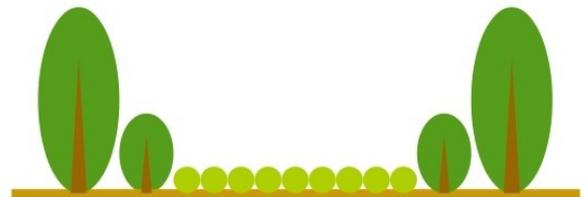
### Mariage de pollinisation

Les fleurs sauvages mélangées ou à proximité de légumes, de petits fruits ou d'arbres fruitiers attirent des insectes pollinisateurs, et **favorisent ainsi leur pollinisation.** Elles sont organisées en bandes florales ou en pousse libre.

### Mariage d'ensoleillement

Les haricots rames, les pieds de tomates ou les concombres conduits verticalement protègent les salades **des rayons du soleil.**

L'association d'une haie fruitière, de petits fruits et de fraises est équilibrée et nourricière. Quelque soient les types de jardins, il est important de mettre du volume, mais sans obscurcir les espaces.



### Mariage d'espace

Il ne doit **jamais avoir d'espaces nus dans le jardin** (jeune plantation d'arbustes d'ornement) ou temporairement (périodes de semis dans le potager). Ils sont occupés soit par **des déchets végétaux sous forme de paillis** (feuilles mortes, tontes de pelouse, broyat de déchets de taille, ...) soit par des plantes à différents stades de développement.

Les organismes du sol trouvent ainsi **gîtes et couverts, et maintiennent un milieu vivant.** Au potager, les espaces encore libres ou libérés sont plantés de salades, de radis ou de plantes à croissances rapides comme les engrais verts.



## LEXIQUE

**Télé-procédure** : Procédure administrative qui s'accomplit en ligne via Internet.

**ANTS** : Agence nationale des titres sécurisés, chargée de mettre en oeuvre les procédures en ligne pour le ministère de l'Intérieur.

**Point ou Espace numériques** lieu où les usagers peuvent accéder aux télé-procédures et bénéficier éventuellement de l'assistance d'un médiateur numérique.

**Médiateur numérique** : personne présente dans chaque point numérique pour aider les usagers à accomplir leurs télé-procédures.

**Tiers de confiance** : entité agréée par le ministère de l'Intérieur pour accomplir certains télé-procédures et transmettre des justificatifs pour le compte de ses clients.

Toutes les infos sur

[bas-rhin.gov.fr](http://bas-rhin.gov.fr)



## DÈS LE 6 NOVEMBRE 2017 UNE PRÉFECTURE NOUVELLE GÉNÉRATION

RAPIDE  
SIMPLE

7j/7 - 24h/24



MES DÉMARCHES EN LIGNE  
C'EST RAPIDE, SIMPLE ET  
JE GAGNE DU TEMPS

PLUS BESOIN DE  
VOUS DÉPLACER  
GRÂCE AUX TÉLÉ-  
PROCÉDURES

A partir du 6 novembre 2017, vos démarches pour les titres (*hors titres de séjour*) se font uniquement par internet.

## DES TÉLÉ-PROCÉDURES POUR CHAQUE TITRE

L'ensemble des télé-procédures : pré-demandes en ligne pour les titres d'identité, permis de conduire et immatriculation est accessible sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS).



[ants.gov.fr](http://ants.gov.fr)



1. Je clique sur 'Mon Espace'



2. Je clique sur 'Je crée un compte ou je m'identifie sur mon compte FranceConnect'



3. Je clique sur 'immatriculation' ou 'permis de conduire' ou 'passeport/carte d'identité' et je suis les instructions pas à pas

## QUEST-CE QUE FRANCECONNECT ?

Vous avez déjà un compte auprès d'Impots.gov.fr, d'Ameli.fr ou de La Poste ? FranceConnect est le bouton qui vous permet de vous connecter aux services publics en ligne en utilisant l'un de ces trois comptes. Aucune inscription au préalable. Plus besoin de mémoriser de multiples identifiants et mots de passe.



## COMMENT FAIRE POUR ACCÉDER AUX TÉLÉS-PROCÉDURES

- Directement depuis chez-vous
- Grâce à un "tiers de confiance" habilité par l'État pour les permis de conduire (*auto-écoles*) ou les cartes grises (*professionnels de l'automobile*)
- Depuis un point ou un espace numérique

## MON POINT NUMÉRIQUE

Passeport  
Carte d'identité  
Immatriculation  
Permis de conduire



TOUS LES POINTS NUMÉRIQUES SUR  
[bas-rhin.gov.fr](http://bas-rhin.gov.fr)

Des points ou espaces numériques ouverts à tous et répartis sur l'ensemble du département vous permettent d'accéder aux sites internet [ants.gov.fr](http://ants.gov.fr) et FranceConnect : si vous ne disposez pas d'internet, si vous n'êtes pas à l'aise avec les télé-procédures et avez besoin d'un accompagnement dans vos démarches par un "médiateur numérique".

Toutes les étapes de la procédure peuvent être faites sur place : scanner et imprimantes sont à votre disposition pour vous permettre d'effectuer l'intégralité de votre télé-procédure.

## PRÉFECTURE NOUVELLE GÉNÉRATION

### ✓ Pourquoi ?

Les missions des Préfectures et des Sous-Préfectures doivent évoluer pour répondre aux attentes des citoyens. La délivrance des titres, doit être **simplifiée** pour les usagers mais aussi pour les agents du service public.

Le Plan Préfecture Nouvelle Génération (PPNG) répond avant tout à l'objectif de rendre aux français un **service de meilleure qualité**.

Pour cela, les Préfectures prennent le virage du numérique et des nouvelles technologies. Par la généralisation des télé-procédures la préfecture se réforme en profondeur : les modalités de demande et de délivrance des titres sont désormais traitées par des plateformes dites "Centre d'Expertise et de Ressources Titres" CERT, compétents pour plusieurs départements.

### ✓ Comment ?

Une plateforme dite "Centre d'Expertise et de Ressources Titres" (CERT) a été créée dans le Bas-Rhin pour instruire les demandes de permis de conduire de 6 départements (Vosges, Yonne, Yvelines, Charente-Maritime, Vienne et Haute-Vienne).

Les demandes de titre du Bas-Rhin sont traitées par les CERT :

- de Toulouse pour les permis de conduire
- de Besançon pour les d'immatriculations
- de Metz pour les cartes d'identité et passeport.

Cette mutualisation de l'instruction des titres par des plateformes interdépartementales permet à la Préfecture de se recentrer sur ses **missions prioritaires** notamment la **sécurité**.

La préfecture communique :

Les démarches liées aux cartes grises et permis de conduire sont à faire exclusivement par internet. Les télé procédures sont accessibles sur le site internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) : <https://ants.gouv.fr>

### Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, transfert d'une partie de l'activité de la trésorerie de Seltz-Lauterbourg sur le Service des Impôts des Particulier de Wissembourg

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, la trésorerie de Seltz-Lauterbourg deviendra une trésorerie spécialisée dans la gestion de toutes les opérations relatives aux créances des collectivités locales (paiement des cantines, eau, ordures ménagères...).

**Par conséquent, les opérations relatives au recouvrement des impôts** (paiement, demande de délais de paiement et renseignements divers concernant l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, la taxe foncière, ...) **seront assurées par le service des impôts des particuliers (SIP) de Wissembourg.**

Cette réorganisation de services concerne les communes de Beinheim, Buhl, Croettwiller, Eberbach-près-Seltz, Kesseldorf, Lauterbourg, Morthen, Munchhausen, Neewiller-près-Lauterbourg, Niederlauterbach, Niederroedem, Oberlauterbach, Salmbach, Schaffhouse près Seltz, Scheibenhard, Schleithal, Seltz, Siegen, Trimbach et Wintzenbach

Vous pouvez aussi effectuer un grand nombre de démarches, en vous connectant sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr). ou contacter les services suivants par téléphone ou par courriel :

**Centre Prélèvement Service (CPS) :** Mél. : [cps.strasbourg@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cps.strasbourg@dgfip.finances.gouv.fr) ☐ 0 810 012 010 pour la gestion des paiements de vos impôts (6 centimes d'euro par minute plus le prix normal de l'appel)

**Centre Impôts Service (CIS) :** ☐ 0 810 467 687 pour toutes vos questions relatives aux impôts (6 centimes d'euro par minute plus le prix normal de l'appel)

**Coordonnées : Service des impôts des particuliers (SIP) de Wissembourg,** 3a Rue de l'industrie - BP 20141 67163 WISSEMBOURG cedex ☐ 03 88 54 18 91 Mél : [sip.wissembourg@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sip.wissembourg@dgfip.finances.gouv.fr)

**Horaires d'ouverture :** Lundi, Mardi et Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h,

### Le Conseil Départemental du Bas-Rhin soutient la vie associative

Le Conseil Départemental du Bas-Rhin a initié, fin 2015, la démarche participative des Assises de l'Engagement. Durant plus d'un an, près de 150 associations se sont impliquées aux côtés du Département afin de redéfinir les modes de partenariat et d'accompagnement, d'encourager et soutenir l'engagement, et d'aboutir à des solutions concrètes et très opérationnelles.

#### QUELLES PRESTATIONS POUR LES ASSOCIATIONS ?

**Le Conseil Départemental :**

##### **Accompagne les associations dans ...**

- le montage de projet
- la recherche de financement
- la recherche de bénévoles
- la recherche de partenariat
- la communication : plateforme web dédiée [www.associations67.alsace](http://www.associations67.alsace)
- la recherche de formation spécifique (questions juridiques, techniques, règlementaires, etc)

**Anime ...** un réseau d'appui à la vie associative

**S'appuie sur les associations pour construire les politiques départementales ...** au sein du Conseil Départemental de l'Engagement et de la Vie associative (CODEVA), instance consultative ad hoc au Conseil Départemental, représentant la diversité des associations bas-rhinoises.

#### COMMENT ?

Prendre contact avec le conseiller vie associative de votre territoire :

Marie-Dominique FEMIA - ([marie-dominique.femia@bas-rhin.fr](mailto:marie-dominique.femia@bas-rhin.fr))

#### COMBIEN ?

Le service proposé est gratuit.



© Can Stock Photo - csp5576193

## Conseillers départementaux du canton de Wissembourg



### Vos conseillers départementaux à votre écoute !

Chers habitants du canton de Wissembourg,

Une nouvelle année vient de s'écouler. Le Département continue à construire et à renforcer indéfectiblement ses vocations et ses missions pour et avec vous. Une volonté enracinée de proximité pour vous accompagner dans les différentes étapes de vos vies. Nous travaillons au quotidien avec nos partenaires pour le bien-être de nos concitoyens, le rayonnement de notre territoire, de notre département, de l'Alsace.

Le Département s'engage dans l'action auprès de notre territoire et l'ensemble du Bas-Rhin dans les domaines de la solidarité, de l'habitat, des transports, de l'éducation, de la culture ou bien encore la jeunesse. Le canton de Wissembourg profite d'un dynamisme et d'un potentiel fort qui constituent ses ressources et ses attraits. Terre de tradition et d'authenticité, elle a su allier héritage et modernité. Ces atouts touristiques sont fédérés par la fusion des offices du tourisme de l'Alsace du Nord permettant une plus grande visibilité et une complémentarité. De nouvelles perspectives se dessinent afin d'enrichir l'attractivité du territoire comme la géothermie qui propose une alternative aux ressources fossiles et une opportunité économique aux entreprises. Tout comme le développement du port de Lauterbourg qui proposera des solutions logistiques pour les transports routiers, fluviaux et ferroviaires et également l'implantation d'entreprises sur le site du port. Et ainsi renforcer le lien avec nos voisins frontaliers mais également une ouverture vers l'international. La redynamisation du territoire, tant au niveau de l'emploi que du tourisme, se construit également par la restructuration de la Base de Drachenbronn. L'autre aspect de l'attractivité et de la compétitivité du territoire et de l'ouverture voulue pour l'ensemble de la population et des entreprises est mobilisé également par le déploiement de la fibre optique. Le Conseil Départemental s'engage auprès de nos collégiens pour que leurs conditions d'accueil soient optimales avec des restructurations des équipements comme par exemple l'extension de la demi-pension du collège de l'Outre-Forêt à Soultz sous Forêts. La qualité des réseaux routiers participe également au rayonnement du canton tant au niveau de la qualité de vie de la population mais également au développement économique c'est pourquoi le Département s'investit au quotidien pour renforcer la sécurité et la qualité de ses réseaux.

Toutes ces compétences sont mises en œuvre au quotidien pour améliorer et conforter les conditions de vie de tous, renforcer et définir durablement l'attractivité du Bas-Rhin.

Nous restons à votre écoute, à vos côtés pour vous accompagner dans votre quotidien. A l'aube de cette nouvelle année, nous vous présentons tous nos meilleurs vœux, qu'elle vous comble de joie, de santé et de réussite.

**Stéphanie KOCHERT,**  
**Paul HEINTZ**

**[stephanie.kochert2@bas-rhin.fr](mailto:stephanie.kochert2@bas-rhin.fr)**  
**[paul.heintz@bas-rhin.fr](mailto:paul.heintz@bas-rhin.fr)**



Chers tous,

A l'aube de cette nouvelle année, j'émetts le vœu que chacun, puisse s'épanouir, dans sa vie personnelle et professionnelle et que le vivre-ensemble, autour de valeurs partagées, fasse sens pour chacun d'entre nous.

Avec mes collègues élus et les collaborateurs de la Région, nous sommes animés par la volonté de prendre à bras le corps le développement de nos territoires et communes, en apportant un soutien aux collectivités, entreprises, artisans, associations, ainsi qu'aux familles.

L'emploi, la formation et les transports sont bien entendu au cœur de nos préoccupations et nous mettons tout en œuvre pour dynamiser notre économie et améliorer le quotidien de tous. C'est une tâche collective et se mobiliser ensemble est essentiel pour réussir.

Mais n'oublions pas qu'il est aussi important de profiter de son temps libre pour se cultiver, pratiquer un sport, un loisir... Pour tout cela, la Région est également à vos côtés.

Alors, en 2018, soyons plus que jamais, audacieux, solidaires et optimistes.



Bonne et heureuse année à toutes et à tous !  
Guti Rutsch in's neje Jahr und beste Gsundheit !

**Evelyne ISINGER**  
Conseillère régionale [www.grandest.fr](http://www.grandest.fr)

[Evelyne.Isinger@grandest.fr](mailto:Evelyne.Isinger@grandest.fr)



[www.grandest.fr](http://www.grandest.fr)

## NOS MAISONS, UN RESERVOIR D'ECONOMIES ?

### Vous souhaitez réduire vos factures énergétiques et gagner en confort ?

**Le conseiller Info→Energie** répondra à vos questions et vous donnera toutes les informations techniques et financières pour mener à bien le projet de rénovation énergétique de votre logement. Isolation, fenêtres, eau chaude, ventilation, chauffage, énergies renouvelables ? Quelles aides nationales et locales ?

Le conseiller cible avec vous les travaux prioritaires pour économiser au mieux l'énergie dans votre habitation et obtenir le meilleur confort thermique en hiver et en été. Ses conseils sont objectifs, neutres, gratuits et indépendants des fournisseurs d'énergie, des fabricants et vendeurs de matériels.

#### Espace Info→Energie Nord-Alsace Aurélien DUPRAT

Maison des services et des associations  
1 rue de l'Obermatt 67 360 DURRENBACH  
Tél. : 03 88 80 54 35  
[infoenergie.nordalsace@sauer-pechelbronn.fr](mailto:infoenergie.nordalsace@sauer-pechelbronn.fr)



### Vous pensez faire des travaux, appelez Oktave votre expert rénovation !

Si vous souhaitez faire des travaux chez vous et que vous habitez une maison individuelle, Oktave vous accompagne pour trouver les **solutions techniques**, optimiser les subventions et le montage financier de votre projet. Grâce à Oktave, vous pourrez faire appel à une équipe d'artisans locaux formés à la rénovation énergétique.

Et ce n'est pas tout : vous pouvez bénéficier d'une aide de 10.000€ si vous rénover une maison patrimoniale alsacienne\*. **En un mot, Oktave vous SIMPLIFIE la rénovation.**



### Habitez une maison économe et confortable toute l'année



De 2600€ de chauffage à 600€ par an

Financer les travaux grâce aux économies

\*Pour les 7 premiers projets de rénovation complète avec les artisans Oktave  
Les partenaires de la plateforme Oktave d'Alsace du Nord : Adéan, Ville de Haguenau et les communautés de communes du Pays d'Alsace du Nord, Parc naturel régional des Vosges du Nord, Conseil Départemental du Bas-Rhin, Région Grand Est, ADEME.

**climaxion**  
anticiper • économiser • valoriser



**Grand Est**  
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Syndicat des Eaux  
et de l'Assainissement  
Moselle-Meuse

## Le SDEA ne soutient aucun démarchage commercial

Certains des usagers du SDEA ont été destinataires d'une offre commerciale de la Générale des Eaux Services pour un «**Contrat d'Assistance Fuites**». Dans le cadre de son devoir d'information, le SDEA tient à préciser à ses usagers que cette offre est à la seule initiative de cette société.

### INSTALLATIONS PRIVATIVES D'EAU, la responsabilité de l'usager

L'objet de la proposition concernant exclusivement les **installations privées d'eau**, l'usager a le choix de souscrire ou non à ce type de service.

### INSTALLATIONS PUBLIQUES D'EAU, la responsabilité du SDEA

En revanche, le SDEA rappelle que, conformément aux dispositions des règlements de service d'eau potable, la partie canalisation de branchement située entre :

- la prise d'eau sur la conduite de distribution publique (implantée dans la voirie)
  - et le compteur et l'installation de comptage (placée généralement dans un regard en début de propriété ou dans l'immeuble desservi)
- font partie des installations publiques et relèvent de la responsabilité du SDEA.**

Le SDEA se tient à l'entière disposition de ses usagers par téléphone au 03.88.19.29.19, ou, en dehors des horaires d'ouverture au 03.88.19.97.09.



### Contact presse :

SDEA : Sandra Frémon - Tel : 03 88 19 31 08 - Port : 06 15 58 67 02

E-mail : [sandra.fremon@sdea.fr](mailto:sandra.fremon@sdea.fr)

Les certificats d'acquisition de véhicules dans un autre Etat membre de l'Union Européenne, appelés « quitus automobiles » (formulaires 1993 PART) sont nécessaires aux particuliers avant l'immatriculation à la préfecture. Ils ne sont plus délivrés à Wissembourg. Prendre rendez-vous auprès du SIE (Service des Impôts des Entreprises) de Haguenau au 03 88 53 26 44 ou sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

J'en ai marre de perdre 1h tous les jours dans les bouchons en allant à Karlsruhe !

L'Espace Partagé, un bureau pour travailler à quelques minutes de chez vous.

Libéré.e, délivré.e, ça y est, je me suis lancé.e ! Et je passe mes journées seule.e à travailler.

Libéré.e, délivré.e, l'Espace Partagé, un espace d'échange et de convivialité.

Le prix de l'essence et l'usure de la voiture, c'est 40 € l'aller-retour vers Strasbourg...

L'Espace Partagé, un lieu de travail pour 12 € la journée.

## L'Espace Partagé

un espace associatif de coworking à Néewiller  
**ouverture janvier 2018**

[www.lespacepartage.fr](http://www.lespacepartage.fr)

[lespacepartage@gmail.com](mailto:lespacepartage@gmail.com)



100%  
DÉCOUVERTES  
100%  
BONNES ADRESSES

En vente dès le 21 juin 2017  
auprès des offices de tourisme  
d'Alsace du Nord

Détails sur : [www.tourisme-alsacedunord.fr](http://www.tourisme-alsacedunord.fr)



## CONTACTS ET PERMANENCES

**A.B.R.A.P.A.** (Association Bas-rhinoise d'Aide aux Personnes Agées) Wissembourg (tél. 03 88 54 27 54)

**A.F.A.L.** 8 Bld Hanauer 67500 Haguenau,  
Tél. 03 88 93 11 00 , Fax : 03 88 93 11 22,  
email : [info@afal.eu](mailto:info@afal.eu) -Lundi de 14 h à 18 h, mardi et jeudi  
de 9 h à 11 h et 14 h à 18 h, vendredi de 14 h à 17 h

**Architecte Urbaniste** : tous les lundis de 9 h 30 à 11 h à  
la Com. Com de la Plaine du Rhin à Beinheim

**AOK** le jeudi de 14 h à 16 h à PAMINA Lauterbourg

**2 APA** Association d'Aide aux Personnes Agées Service d'aide à toute la famille  
propose les services d'intervenants qualifiés et Recrute des intervenants expérimentés et profession-  
nels—32 rue des voyageurs 67250 PREUSCHDORF  
Tél. 03 88 80 91 97—06 28 68 34 01 E-mail : [asso.2apa@free.fr](mailto:asso.2apa@free.fr)

**APOGA** Association des Pupilles de la Nation Orphelins de Guerre d'Alsace  
78 a avenue de la République 68000 Colmar — Tél. 03 89 20 63 11 — <http://www.apoga.fr>

**POLE EMPLOI** numéro unique 3949 [www.assedic.fr](http://www.assedic.fr)

**POLE EMPLOI** tél. 0811 01 01 67 du lundi au mercredi de 8 h 15 à 12 h et de 13 h à 16 h, le jeudi de  
8 h 15 à 12 h, le vendredi de 8 h 15 à 12 h et **de 13 h à 15 h15**

**ASSISTANTE SOCIALE** Centre médico-social Place des Carmes à Wissembourg,  
tél. 03 69 06 73 50—Permanence au Centre Médico-social de Seltz, 1b avenue du Gal Schneider, de  
Mme HEIMLICH Doris (Assistante sociale du secteur de Seltz) uniquement sur Rendez-vous  
Tel. 03 69 06 73 78 (accueil à Seltz le lundi de 9 h à 12 h sur Rendez-Vous uniquement)

**ASSOCIATION DU BAS-RHIN DES FILS MORTS POUR LA FRANCE** « les fils des tués »  
(pupilles de la nation et orphelins de guerre) permanence les 2ème et 4ème jeudis du mois de 14 h à 16 h  
à la mairie de Soufflenheim (Tél. 03 88 86 67 00 ou 03 88 33 26 09)

**ASSOCIATION INTERMEDIAIRE REUSSIR Structure Insertion Economique**

4c rue du moulin 67360 WOERTH Tél. 03 88 05 70 20

Site Internet : [www.reussir-alsace.fr](http://www.reussir-alsace.fr) Adresse mail : [contact@reussir-alsace.fr](mailto:contact@reussir-alsace.fr)

Propose les services d'intervenants et recrute des intervenants

**CADASTRE Haguenau** Tél. 03 88 53 26 26 Ouvert tous les jours de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à  
16 h sauf le mercredi et vendredi après-midi et le samedi.

**CAF** —permanence sur rendez-vous au local des permanences, 19 rue de la pépinière à Wissem bourg  
(sur rendez-vous à Pamina Lauterbourg pour les questions transfrontalières)



**CAUE du Bas-Rhin** Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement 5 Rue Hannong 67000 Strasbourg  
tél. 03 88 15 02 30—[www.caue67.com](http://www.caue67.com)

**COMMUNAUTE DES COMMUNES DE LA PLAINE DU RHIN** 3 Rue principale Beinheim (tél. 03 88 53 08 20)

Horaires : lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h .

**Permanence de l'architecte conseil les lundis de 9 h 30 à 11 h à la CCPR**



**CONCILIATEUR DE JUSTICE** Permanences de M. HAAS Charles au local des permanences 21 rue de la pépinière à Wissembourg le lundi de 14 h à 17 h,  
et de M. Paul SCHEER à la mairie de Wissembourg le samedi de 9 h à 12 h (saisine gratuite – résolution à l'amiable de litiges entre particuliers)

Prendre rendez-vous en téléphonant à la mairie de Wissembourg au 03 88 54 87 87.

A la C Com de la Plaine du Rhin le samedi de 9 h à 12 h uniquement sur rendez-vous

À la mairie de Seltz : M. Charles GRUNER le 1er mardi du mois tél. 06 38 42 63 10

**CARSAT** à la mairie de Seltz le mardi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h uniquement sur rendez-vous en téléphonant au 3960

**ESPAS d'accueil Seniors** Villa Germana 25 rue Bannacker Wissembourg Pôle aide à la personne et service des politiques seniors du conseil général Permanence les lundis de 14 h à 17 h et les jeudis de 9 h à 12 h— Tél. 03 69 06 73 99

**IMPOTS Centre de Wissembourg** 3a rue de l'industrie BP 20141 67163 Wissembourg Cedex

Tél. 03 88 54 18 91 - Courriel : [sip.wissembourg@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sip.wissembourg@dgfip.finances.gouv.fr)

Ouvert de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h le lundi, mardi et jeudi

Possibilité pour les usagers de prendre rendez-vous par mail ou par téléphone.

**INFOBEST PAMINA** Ancienne Douane, 2 rue du Gal. Mittelhauser,

67630 Lauterbourg, le lundi 13h30 à 16h30 , les mardis, mercredis et jeudis 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30, le vendredi sur RV. Tél.: 03 68 33 88 00

email: [infobest@eurodistrict-regio-pamina.eu](mailto:infobest@eurodistrict-regio-pamina.eu) site: [www.eurodistrict-regio-amina.eu](http://www.eurodistrict-regio-amina.eu)

**MAIRIE DE LAUTERBOURG : Cartes d'identités** - Ouverture du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, et le samedi de 9 h 15 à 11 h 30.

**MAISON DES AINES** 12 rue du Presbytère Beinheim tél. 03 88 86 36 56 de 9 h à 10 h (accueil des personnes âgées de plus de 65 ans de la communauté des communes le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9 h 30 à 17h avec possibilité de repas)

**MEDIATHEQUE INTERCOMMUNALE** 2 avenue du général Schneider 67470 SELTZ

Tél. 03 88 05 59 39 **Heures d'ouverture** Mardi de 16 h à 18 h—Mercredi de

10 h à 12 h et de 14 h à 17 h—Vendredi de 16 h à 19 h—Samedi de 14 h à 16 h

**PRESBYTERE CATHOLIQUE de Seltz** : M. le Curé  
Tél. 03 88 86 51 38—Permanence le samedi de 10 h 30 à 11 h 30.



**PRESBYTERE PROTESTANT de Niederroedern** :  
Mme le Pasteur RUBI Tél.03 88 86 51 98  
Permanence les mardis et jeudis de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30.

**Puéricultrice** : Mme Sophie HOLLENDER—Permanences au centre Médico-social 1b avenue du Général Schneider 67470 SELTZ Les jeudis de 10 h 30 à 12 h  
Les consultations nourrissons y ont lieu les 1ers jeudis du mois sur rendez-vous Tél. 03 69 06 73 79

**Ramonage Bitz** 6a rue du HautVillage Mothern  
Tél. 07 88 07 06 38 (permanences lundi de 10 h à 12 h - jeudi et vendredi de 16 h à 18 h)

**SDAU Service Départemental d'Aménagement de l'Urbanisme**  
24 Rue du Maire André Traband, 67500 Haguenau tél. 03 68 33 87 20

**SERVICE-PUBLIC** vos droits et vos démarches allô service public 3939

**SERVINOR ALSACE** (Alsace aide à domicile - services à la personne) Tél. 03 88 53 98 76

**SOUS-PREFECTURE DE HAGUENAU** (tél. 03 88 63 87 00)  
**Accueil** du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et le lundi de 13 h à 15 h 30

**SYNDICAT DES EAUX DE ROESCHWOOG** 4 rue de l'étang 67480 ROESCHWOOG  
**Vos contacts SDEA** : accueil téléphonique du lundi au vendredi de 7h30 à 17h30 : 03 88 19 29 19  
urgences 24h/24, 365 jours/an : 03 88 19 97 09  
accueil physique : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h15 et de 13h15 à 17h30

**TRESOR PUBLIC DE SELTZ** (Tél. 03 88 86 50 68) Ouverture du guichet le lundi, mardi et jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h— Fermé le mercredi et le vendredi.

**UNIAT** permanence à la mairie de Lauterbourg  
le 2ème mercredi du mois de 15 h à 16 h (Tél. 03 88 94 94 43)

**UNION FEDERALE DES CONSOMMATEURS QUE CHOISIR DU BAS-RHIN** Association de consommateurs 1a Place des Orphelins 67000 Strasbourg Tél. 03 88 37 31 26  
Permanence du lundi au vendredi De 9 h à 12 h et de 14 h

**SYNDICAT DES EAUX DE ROESCHWOOG** 4 rue de l'étang  
67480 ROESCHWOOG **Vos contacts SDEA** : accueil téléphonique du lundi au vendredi de 7h30 à 17h30 : 03 88 19 29 19  
urgences 24h/24, 365 jours/an : 03 88 19 97 09  
accueil physique : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h15 et de 13h15 à 17h30



**TRESOR PUBLIC DE SELTZ** (Tél. 03 88 86 50 68)

Ouverture du guichet le lundi, mardi et jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h—  
Fermé le mercredi et le vendredi.

**UNIAT** permanence à la mairie de Lauterbourg

le 2ème mercredi du mois de 15 h à 16 h (Tél. 03 88 94 94 43)

**UNION FEDERALE DES CONSOMMATEURS QUE CHOISIR DU BAS-RHIN** Associa-  
tion de consommateurs 1a Place des Orphelins 67000 Strasbourg Tél. 03 88 37 31 26  
Permanence du lundi au vendredi De 9 h à 12 h et de 14 h

Quelques Sites internet utiles

Pour toutes vos questions, démarches et formulaires concernant la vie citoyenne,  
l'état-civil, les papiers d'identité ... [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Proposé pour les jeunes par le Conseil Général du Bas-Rhin. Emplois, jobs, stages; Etudes et  
formations; Initiatives [www.pass-age.fr](http://www.pass-age.fr)

Pour vos recherches généalogiques, le site des archives départementales  
<http://etat-civil.bas-rhin.fr/adeloch/index.php>

Le covoiturage dans le Bas-Rhin, c'est économique, écologique convivial et malin  
[www.bas-rhin.fr/covoiturage](http://www.bas-rhin.fr/covoiturage)

Consultation du PLU de Kesseldorf <http://www.bas-rhin.fr/posplu/index.aspx>

Pour télécharger et vous renseigner sur les documents d'urbanisme  
<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/N319.xhtml>

Service public : guide du décès <http://guide-du-deces.modernisation.gouv.fr/>

Office de Tourisme du Pays de Seltz-Lauterbourg :  
<http://www.tourisme-pays-seltz-lauterbourg.fr/>

**DECHETTERIES**  
**WINTZENBACH**  
**BEINHEIM**  
**HATTEN**

Du mardi au samedi inclus

De 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30

(du 1er avril au 30 septembre)

Et de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

(du 1er octobre au 31 mars)

Sauf jours fériés

\*\*\*

**SMICTOM**

29 Rue principale Altenstadt

BP 81 67162 Wissembourg Cédex

Tél. 03 88 54 84 00 Fax 03 88 54 35 29

Site : [www.smictom-nord67.com](http://www.smictom-nord67.com)

Email : [sictom3@wanadoo.fr](mailto:sictom3@wanadoo.fr)

**NUMEROS D'URGENCE**

SAMU 15

POMPIERS 18

POLICE SECOURS 17

Numéro d'urgence européen 12 ou 112

MEDECINS DE GARDE 03 69 55 33 33

Tours de garde des infirmières 03 88 54 67 72



PHARMACIES DE GARDE

Pharmacies de garde :  
tél. 3237

[www.32.37.fr/](http://www.32.37.fr/)

Centre anti poison : 03 88 37 37 37

GENDARMERIE de Seltz 03 88 86 50 12

Urgence électricité 08 10 43 30 68

03 88 20 60 60

03 88 14 74 00

Urgence eau potable 03 88 19 97 09

Urgence eaux usées 03 88 19 97 09

Urgence gaz 0 800 30 72 24

08 10 43 30 68

Urgence pipeline 03 88 63 21 63



*Joyeux Noël  
et Bonne Année à tous*

